



Tintigny, le 26 mars 2014

Commune de Vaux-sur-Sûre
Groupe de Travail Projets
20/03/2014

Présents :

CLDR: voir listes ci-jointes

Bureau Lacasse : Valentin Laborey

FRW : Mme Fabienne Zévenne, Mr Stéphane Guében

Ordre du jour

- 1) Accueil :
 - a. Présentation de l'Opération de Développement Rural
- 2) Centre de jour pour aînés
 - a. Présentation du centre de jour de Neufchâteau
 - b. Débats
- 3) Pavillon du terroir
 - a. Présentation du pavillon du tourisme de Léglise
 - b. Débats

Présentation de l'Opération de Développement Rural – Agenda 21 local

Dans le cadre de la première Opération de Développement Rurale de Vaux-sur-Sûre, une importante consultation citoyenne a eu lieu depuis le printemps 2012. Plus de 20 réunions publiques ont été organisées afin de relever les atouts et les problématiques du territoire, de définir une stratégie de développement et de sélectionner les meilleurs projets pour y répondre.

Une Commission Consultative de Développement Rural constituée pour trois quart de citoyens a été mise en place pour poursuivre cette réflexion et pour assurer la mise en œuvre de ces projets. La programmation est prévue pour une période de 10 ans.

Parmi ces projets se trouvent le projet de centre de jour et celui du projet de pavillon du terroir.

Les projets du PCDR peuvent, selon les cas être financés jusqu'à 80% par la Région Wallonne. Pour cela, il est nécessaire d'élaborer des fiches projets complètes décrivant et justifiant chaque projet.

L'objectif de cette réunion est donc :

- de faire émerger le maximum d'éléments permettant de rédiger au mieux les fiches projets concernant ces deux projets.
- de permettre la réalisation d'esquisse et d'une estimation financière du projet.

Pour cela nous sommes accompagnés par le bureau Lacasse qui est un bureau d'étude composé d'architectes, d'ingénieurs et d'un département développement rural. Le bureau Lacasse est chargé de rédiger le PCDR ainsi que d'élaborer ces fiches projets.

D'ici quelques semaines des esquisses et des estimations seront présentées à la CLDR pour être affinées. Après validation, elles seront intégrées au PCDR et seront réalisées selon la programmation décidée en CLDR pour les dix prochaines années.

Centre de jour pour aînés

1. Présentation du Centre de jour de Neufchâteau

Madame Adam, responsable du centre de jour

Histoire :

Le centre de jour a été ouvert en 2009. L'initiative de création du centre de jour présent sur le territoire de Neufchâteau fait suite à une enquête menée par l'ADMR financée par un projet CERA) auprès du public des aînés.

Il en ressortait principalement :

- La nécessité de rompre la solitude et d'établir des contacts sociaux
- Le besoin de se bouger
- L'importance de l'accessibilité des activités (coût, ouverture à tous,...)
- Le souhait d'une participation

La commune de Neufchâteau a procédé à un recrutement sur fonds propres dans le but de créer un centre de jour sur son territoire. C'est toujours cet emploi qui gère le centre aujourd'hui.

Localisation :

Localisé dans un premier temps dans l'ancienne école de Grapfontaine, il se situe actuellement à la sortie de Neufchâteau, à côté des ateliers communaux. Le déménagement a engendré beaucoup de difficultés. Le public n'est plus tout à fait le même. Il s'agit essentiellement de personnes proches du lieu d'implantation du centre. Les aînés ne se déplacent pas si facilement à l'autre bout de la commune. L'idéal serait de pouvoir ouvrir un deuxième centre décentralisé.

Public :

Le public est composé de personnes valides de plus de 65 ans habitant la commune. La capacité d'accueil est limitée à 12 personnes. Etant donné qu'il n'y a qu'une seule employée, il n'est pas possible d'accueillir des personnes à mobilité réduite ou des personnes désorientées.

Une liste d'attente existe permettant le remplacement des personnes absentes (hospitalisation,...).

L'instauration d'un règlement s'est avérée indispensable pour assurer un bon fonctionnement.

Horaires :

Ouvert le mardi et le jeudi de 9h00 à 17h00

Possibilité de fréquenter le centre sur base de demi-journée :

- Matin uniquement
- Matin + repas de midi
- Repas de midi + après-midi
- Après-midi uniquement

Tarif :

- 12 € par journée complète (tout compris : activités, repas,...)
- 7€ par demi-journée + repas
- 5€ par demi-journée sans repas

Activités :

Les activités sont très diverses : jeux, bricolage, remise à niveau du permis de conduire, sortie théâtre, lecture, accueil de personnes diverses (MSF, Croix-Rouge, projets divers...), cuisine,... Les repas représentent à eux seuls une activité importante. Les repas et les activités ne pourraient pas être organisés sans l'appui de bénévoles.

Infrastructure :

De manière générale, l'infrastructure ressemble à une maison traditionnelle :

- 1 cuisine équipée (domestique)
- Des toilettes adaptées
- Un plan incliné pour les marches de l'entrée
- 2 pièces de vie (idéalement, il n'en faudrait qu'une pour faciliter la surveillance)
- Un local à part permettant le passage du kiné ou d'une infirmière
- Il n'y pas de bureau bien qu'il y ait aussi un travail administratif à réaliser en dehors des heures d'ouverture.

Mobilité :

- Etant donné qu'il s'agit de personnes valides, les aînés sont mobiles et covoiturent beaucoup pour venir jusqu'au centre de jour
- Il n'est pas très intéressant d'utiliser le bus communal pour aller chercher 2 ou 3 personnes.
- Par contre, il est possible d'utiliser le bus communal pour se déplacer en groupe pour réaliser diverses activités.

Reportage vidéo : http://www.tvlux.be/video/maison-accueil-personnes-agees_3468.html

Éléments de réflexion :

- L'accueil concerne des personnes valides, mais quelles suites faut-il donner aux personnes qui, au fil du temps, perdent peu à peu leur autonomie ? Quels services ? Comment accompagner ?
- L'accompagnement de l'ADMR constitue un atout majeur : prise de recul, formation, conseil, réseau,...
- L'enquête réalisée peut être demandée auprès de Mme Forticoli (bureau ADMR à Orgéo)
- Autres centre de jours :
 - o Anloy
 - 3ETP : 1 animateur et 2 aides familiales
 - o Fays
 - Accueil de 12 personnes valides et semi-valides
 - Équipe de 2 ou 3 employés + équipe de bénévoles

2. Le projet de Centre de jour pour aînés de Vaux-sur-Sûre :

Le projet :

De manière générale les éléments amenés par Mme Adam correspondent à l'idée que les participants se font du futur centre de jour de Vaux-sur-Sûre.

L'accueil de 12 à 15 personnes valides

Localisation :

Il est proposé d'utiliser la partie non occupée de la future « maison des générations » à Bercheux. De la sorte, les activités organisées actuellement et qui concernent un public similaire, vont se renforcer et se compléter.

Ressource humaine :

Angélique Créer, employée par la commune en tant que responsable de l'animation des aînés (CCCA, A-Vaux Service, future maison des générations,...) fait remarquer qu'un emploi spécialisé doit être envisagé.

De même, la constitution d'une équipe de bénévoles est pointée comme un élément indispensable au bon fonctionnement d'un tel projet.

Le soutien d'un organisme tel que l'ADMR est également souhaitable.

Locaux :

- Idem description ci-dessus
- + un bureau pour le travail administratif

Éléments supplémentaires :

Des membres de la CLDR qui se sont excusés pour leur absence, ont souhaité transmettre leurs desideratas :

- porter une attention particulière à l'inclusion des personnes handicapées et des personnes isolées.
- prévoir l'activité et l'espace en fonction des envies des aînés et pour cela les faire participer aux prises de décisions : sorte de comité d'administration mixte (avec des aînés et d'autres personnes).
- y prévoir des projets et pas que des activités (projet d'un an avec une finalité et peut-être même une utilité publique?) un peu comme une maison de jeunes mais pour aînés, même type d'organisation.

Pavillon du terroir (ou autre dénomination encore à définir)

Présentation de l'Office du Tourisme de Léglise

M. Stéphane Gustin, Echevin et Mme Florence Bouillon, responsable de l'OT
M. Denis Amerlynck, responsable agriculture et produits du terroir au PNHSFA

Motivation de départ :

- Existence d'un réseau Tarpan (promenades balisées)
 - ⇒ Souhait d'offrir un service plus professionnalisé
 - ⇒ Développer l'accueil des randonneurs
- Le SI local était à bout de souffle
- Volonté d'un développement économique local
- Rapprochement avec la Maison du Tourisme de Neufchâteau
- Coordonner l'offre d'activités et de loisirs locaux
 - les premiers touristes sont les habitants du territoire
 - la qualité des activités locales devrait in fine rayonner à l'extérieur
- En synthèse : structurer l'offre touristique

Office du tourisme reconnu :

- Financement important : Subside Commissariat Général au Tourisme (CGT) pour le financement du bâtiment (345.000€ CGT dont 125.000€ sur fonds propres).
- Lien direct avec la MT de Neufchâteau : relai, information, diffusion
- Dénomination office du tourisme difficile à faire passer auprès de la population
- Heures d'ouverture minimum obligatoire

Ressources humaines :

- Engagement d'un emploi à mi-temps sur fond propre communal
- Comité d'accompagnement de +/- 20 personnes
- Etudiants (bi ou trilingue) les WE et en périodes de vacances

Activité :

- Répartition entre tourisme pur et coordination d'évènements
 - o Agenda culturel
 - o Table ronde de l'hébergement (formation, échanges,...)
 - o Exposition temporaire d'artistes de la commune (activité permanente)
 - o Partenariats très nombreux !! (Natagora, Crié, PNHSFA,...)
 - o Marché du terroir
 - o ...

Bâtiment :

- Au centre de Léglise, à proximité de la Poste : besoin de visibilité pour attirer les 100 à 300 visiteurs par mois
- Local d'accueil (+ espace d'affichage, disposition des publications,...)
- Salle d'exposition temporaire pour les artistes de la commune
- Local de réunion (25 pers)
- Vestiaires avec douches (pour les activités sportives, marches ou VTT) mais peu utilisés
- Espace pour ranger les vélos en location (4 VTT et 2 vélos électriques)

En conclusion, l'Office du Tourisme de Léglise est un projet très positif pour la Commune. Il a l'intérêt d'améliorer et de valoriser l'offre d'activités locales pour les habitants et pour les touristes. C'est un lieu de passage, de rencontre et d'émulation.

Le projet de Pavillon du Terroir de Vaux-sur-Sûre :

Rappels :

Ce projet est assez particulier dans le sens où il n'a pas véritablement été proposé en tant que tel à travers tout le processus de consultation. Il est le résultat de la synthèse d'un nombre considérable de demandes diffuses pour une meilleure animation territoriale en général. Il peut s'agir d'activités culturelles, associatives, citoyennes, en lien avec l'environnement ou même l'économie locale. Les éléments communs étant la coordination, l'information, et l'organisation d'activités ou d'initiatives locales.

Etant donné une demande claire et répétée d'une professionnalisation du tourisme local, l'alliance entre ces différentes demandes est apparue comme une évidence : professionnaliser l'animation du territoire.

Le « pavillon du terroir » n'est probablement pas la bonne dénomination de ce projet qui se trouve au carrefour de plusieurs thématiques. Il a été choisi parce qu'il ne fermait aucune porte. Il sera utilisé en attendant une formulation plus adaptée.

Ci-dessous le listing des projets immatériels retenus par la CLDR qui peuvent trouver un écho avec le projet de pavillon du terroir :

- Développement de l'animation inter-villages (jeunesse)
- Création d'une « Commission culturelle » qui aurait pour objectif de :
 - o Mettre en place un agenda coordonné des activités
 - o Promotion des activités locales
 - o Assurer la présence d'une personne relais à la commune pour les activités
 - o Gérer un calendrier annuel du prêt du chapiteau
 - o Organisation de journée à thème
 - o Organisation d'une journée des loisirs
 - o Promotion, redynamisation du tourisme
 - o Améliorer l'image du milieu agricole (calendrier des activités agricoles,...)
- Optimisation des infrastructures du Cercle Culturel et maisons de villages
- Parrainage des sentiers (passage régulier, balisage, nettoyage, réparation,...) coordination
- Organisation d'une journée d'accueil des nouveaux habitants
- Création d'un SEL
- Valorisation et entretien du petit patrimoine :
 - o Dynamisation et sensibilisation des citoyens à l'entretien du patrimoine et du petit patrimoine
- Valorisation de l'histoire des villages et transmission du savoir des aînés
- Image de marque « Commune vélo »
- Création d'un cercle horticole :
 - o Privilégier et inciter à planter des haies indigènes, des arbres fruitiers, et des espèces mellifères + réaliser un cadastre (inventaire) des haies existantes disparues
 - o Organisation d'ateliers du CriE sur le territoire
 - o Sensibilisation et information sur les bonnes pratiques
- Création d'une confrérie gastronomique
- Inciter les citoyens à se rendre chez les commerçants de la commune:
 - o Circuits courts
 - o Monnaie locale
 - o GAC
 - o Mise en place de groupements d'achats groupés
- Marché ou foire artisanale (+ cumulé avec un « apéro communal »)
- Engager un professionnel du tourisme
- Recherche d'un concept général autour duquel promouvoir la commune
- Développer des activités d'accrobranches + promenades numériques
- Développements de projets (pédagogiques et touristiques ?) autour des étangs de la Strange (X2)

Localisation :

- La proposition de situer le projet au centre de Vaux-sur-Sûre, à proximité de l'administration communale est confirmée
 - o le projet pourrait se situer en partie sur le parking de la Poste et le parking du « Bar à Thym »
 - o Il est même envisagé de l'accoler au « Bar à Thym »

Valentin Laborey, l'auteur du PCDR, rappelle la pertinence de cette localisation qui renforcerait le pôle de services concentré au centre de la Commune. Ci-dessous la carte du centre de Vaux-sur-Sûre avec les services actuels mis en évidence.



Les besoins en infrastructure :

- Parking
 - o Il en existe déjà (Poste, « Bar à Thym »,...)
 - o Ne pas les multiplier
 - o Prévoir la capacité d'accueil de quelques « mobil homes »
- Local d'accueil
 - o Celui de Sibret est trop petit (60m²)
 - o C'est surtout une question d'aménagement et de disposition des autres pièces. Il ne doit pas être trop grand non plus
- Salle d'exposition
- Espace muséal : mise en évidence de l'histoire locale, 14-18, 40-45,...
- Profiter du projet pour réaménager la cuisine du « Bar à Thym »
- Bureau
 - o Il est important de sortir cette activité de l'administration communale
 - o Le bureau doit être différent du local d'accueil (travailler au bureau ne veut pas dire « ouvert »)
- Profiter de la route régionale pour rendre le lieu visible
 - o Panneau d'affichage (numérique ?)

- Location de vélos :
 - Exposer les vélos
 - Borne électrique accessible à l'extérieur
 - Bike wash
- Etudier l'opportunité d'y ajouter une halle (espace abrité à l'extérieur permettant d'organiser diverses activités sans dépendre d'une tonnelle ou d'un chapiteau)
 - Intéressant pour le marché du terroir
 - Intéressant pour l'idée d'un espace de dégustation
 - Opportunité pour la foire aux vins
- Espaces de stockage :
 - Un espace lié au bureau : papier, petit matériel,...
 - Un espace type garage pour du matériel plus évènementiel
- Local de réunion (30 personnes)
 - Le local d'exposition peut également être le local de réunion
 - intéressant pour le vernissage des expositions
 - c'est une manière de rendre visible l'expo à toutes les personnes utilisant le local de réunion
 - Intérêt pour les acteurs culturels
 - Réunions régulières
 - Besoin de locaux de répétitions
 - Remarque : il existe aussi le Cercle culturel pour organiser des conférences ou des rassemblements similaires
 - Il pourrait y avoir des activités de l'académie de musique, qui pour l'instant, répètent dans les écoles... ce qui n'est pas sans poser certains problèmes (clés, rangement, alarmes,...)
 - Intérêt pour la Commune de disposer d'une salle sur laquelle ils ont la gestion
 - Capacité de mise à disposition gratuite
 - Capacité de permettre à des initiatives de se trouver dans un lieu neutre
 - Difficultés occasionnelles de faire accepter certaines activités (religieuses, idéologiques,...) à des comités de village

Terroir :

- Vente de produits locaux :
 - Attention aux aspects réglementaire (AFCSA, TVA,...)
 - Attention à ne pas desservir la cause en exposant des produits jaunis, secs, peu frais
 - Plutôt qu'une vitrine, il peut-être plus intéressant de renvoyer les touristes vers les producteurs et de valoriser les hommes et les femmes qui se cachent derrière les produits
- Le PNHSFA affirme son soutien dans le cadre de démarche cherchant à valoriser les produits du terroir : conseil, relais, 1^{er} contact auprès des producteurs, expertise,...
- Il y a peu de producteurs à Vaux-sur-Sûre. Les produits se limitent essentiellement au miel, la bière et la salaison.
- Idées projets :
 - Réservation de « paniers pique-nique » + livraison en cours de promenade

- Présence d'un « panier WE » dans les gîtes : la bière pour l'arrivée en soirée et le miel pour le déjeuner
- Le projet global « valorisation des produits du terroir » à Vaux-sur-Sûre est encore à mûrir.
- Une coordination est nécessaire et peut être réalisée par la personne qui s'occupera du lieu.

Dénomination :

La dénomination du lieu aura une importance considérable

- Le type de financement peut entraîner des obligations de dénomination officielle
 - Ex. Reconnaissance en tant qu'office du tourisme ? Mais peu d'espoir de financement du bâtiment en raison de budgets limités.
- Il faut permettre aux touristes comme aux habitants de comprendre les services qui sont proposés

Éléments supplémentaires :

Des membres de la CLDR qui se sont excusés pour leur absence, ont souhaité transmettre leurs desideratas :

- pour la partie marché du terroir, comme les halles de han, prévoir un espace qui facilite l'accueil de petits producteurs de la région, s'inspirer sur les systèmes des halles pour cela
- profiter de cet espace pour mettre en avant les produits 'made in Wallonie', que ce soit un point attrayant de la commune, qui ferait parler de Vaux-sur-sure

Stéphane Guében, Fabienne Zévenne
Agents de développement FRW

Participants à la réunion du 20/03/2014

PRÉSENTS :

Titre	Nom	Prénom	Adresse	N°	Localité
M.	Amerlynck	Denis			
M.	Stoffel	Benoît	Virée du Renard	36	VAUX-SUR-SURE
M.	Pierret	Alin	Juseret	77	VAUX-SUR-SURE
M.	Adam	Bruno	Morhet	58	VAUX-SUR-SURE
Mme	Reyter	Sonia	Bercheux	95E	VAUX-SUR-SURE
Mme	Pirotte	Henriette	Rue de Chestraimont	7	VAUX-SUR-SURE
M.	Aubry	André	Villeroux	10	VAUX-SUR-SURE
Mme	Adam	Catherine	Blanc Caillou	10	NEUFCHATEAU
M.	Gustin	Stéphane	rue du Bas du Mont	13	WITHIMONT
Mme	Bouillon	Florence	rue de Luxembourg	46	LEGLISE
Mme	Michaux	Dominique	Rue sous l'Eglise	9	ORGEO
Mme	Colot	Sandrine	Clochimont	2	CLOCHIMONT
M.	Godfrind	Guy	Hompré	22	VAUX-SUR-SURE
Mme	Bihain	Anne-Françoise	Grandru	4A	VAUX-SUR-SURE
M.	Dourte	Michel	Rue de Marche	15	VAUX-SUR-SURE
Mme	Thiry	Stéphanie	La Barrière	91C	VAUX-SUR-SURE
Mme	Neven	Marie-Noël	Mande-Sainte- Marie	41A	VAUX-SUR-SURE
Mme	Clotuche	Maryse	Chaussée de Neufchâteau	1	VAUX-SUR-SURE
M	Besseling	Yves	Hompré	8	VAUX-SUR-SURE
M.	Grogna	Joseph	Jodenville	16	VAUX-SUR-SURE
M.	Notet	Patrick	Place du Marché	25	VAUX-SUR-SURE
Mlle	Créer	Angélique	rue du Moulin	2/app2	VAUX-SUR-SURE
M.	Willot	Joseph	Chenogne	19	VAUX-SUR-SURE
M.	Dabe	Fernand	Bercheux	43	
Mme	Sibret	Danielle	Bercheux	52	VAUX-SUR-SURE
Mme	Myriam	Dumont			VAUX-SUR-SURE

EXCUSÉS :

Titre	Nom	Prénom	Adresse	N°	Localité
M	Laloy	Luc	Route de Neufchâteau	68	VAUX-SUR-SURE
Mme	Evrard	Alexandra	Remience	18	VAUX-SUR-SURE
M.	Scouman	Vincent	Grandru	1	VAUX-SUR-SURE